

# Plus de 16 000 tonnes d'ordures ménagères en souffrance

Des poubelles qui s'entassent dans les rues, des blocages qui persistent et des discussions qui s'embourbent.

Cela fait maintenant plus d'un mois que la Corse est plongée dans une insoluble - et chronique - crise des déchets. Les dépôts sauvages se multiplient et les riverains sont à bout.

Depuis le blocage du centre de stockage de Vighjaneddu, le 8 novembre dernier, par le collectif Valincu Lindu, le service de ramassage des ordures ménagères est paralysé, suspendu ou alterné dans plusieurs régions de l'île.

Il n'y a plus qu'un seul territoire où cela ne déborde pas : dans le Fium'Orbu-Castellu, le centre d'enfouissement de Prunelli n'accepte plus que les camions de la commu-

nauté de communes depuis la fin du mois d'août.

## "C'est une politique faite de bouts de ficelles"

En charge de la collecte des déchets, les autres intercommunalités tentent tant bien que mal de gérer l'urgence en stockant provisoirement, sur des sites et des terrains mobilisés en dernier recours, des tonnes de déchets mis en balles.

"C'est, malheureusement, une politique faite de bouts de ficelles, reconnaît François-Marie Marchetti, président de la communauté de communes de Calvi-Balagne. Certains jouent la montre mais si l'on ne sort pas des postures politiques, il n'y aura pas d'issue." Selon le Syvadec, d'ici la fin de l'année, ce ne sont pas

moins de 16 000 tonnes de déchets qui seront en souffrance, faute de pouvoir être enfouies dans les deux centres de stockage insulaires.

Théoriquement, les capacités administratives de ces derniers doivent être remises à zéro au 1<sup>er</sup> janvier. Encore faut-il que les blocus soient levés. "À Vighjaneddu, il reste 12 000 tonnes de capacités jusqu'à la fin de l'année, fait savoir Catherine Luciani, directrice du Syvadec. Sans le blocage, nous n'aurions pas de pénurie. Nous espérons que les choses rentrent dans l'ordre en janvier."

En parallèle, l'État, observateur actif du dossier, a donné mi-novembre son feu vert au lancement d'un projet "d'écopole de traitement" à Vighjaneddu. À Ghjuncaghju, un autre projet privé de centre

d'enfouissement avait dans un premier temps été rejeté par arrêté préfectoral en 2016.

Mais il est revenu dans l'actualité en octobre avec la décision du tribunal administratif de Bastia d'annuler cette décision. Un jugement contre lequel le collectif Tavignanu Vivu a interjeté appel auprès de la cour administrative d'appel de Marseille.

## La menace de pénalités

De son côté, la collectivité de Corse a certes axé sa stratégie sur le tri, en espérant atteindre 60 % de valorisation en 2021, mais peine toujours à faire émerger un projet public de traitement des ordures ménagères dans le cadre de son "plan déchets". François Sargentini, pré-

sident de l'office de l'environnement, le reconnaît d'ailleurs à demi-mot. "Il faut un travail commun pour trouver une issue à cette crise, appuie-t-il. Si personne n'y met du sien, on n'en sortira pas. Il faut aussi accentuer nos efforts sur le tri, sinon les intercommunalités prennent le risque de recevoir des pénalités."

L'élu nationaliste fait référence à la directive-cadre déchets de l'Union européenne. La Corse doit impérativement régler la question de ses déchets avant 2023, sous peine d'être sanctionnée si elle poursuit dans la voie de l'enfouissement sans tri.

En attendant, le compteur tourne et l'île n'a plus de capacité de stockage : les deux centres pour éliminer et traiter les déchets arrivent à saturation.

A. G. ET J. M.